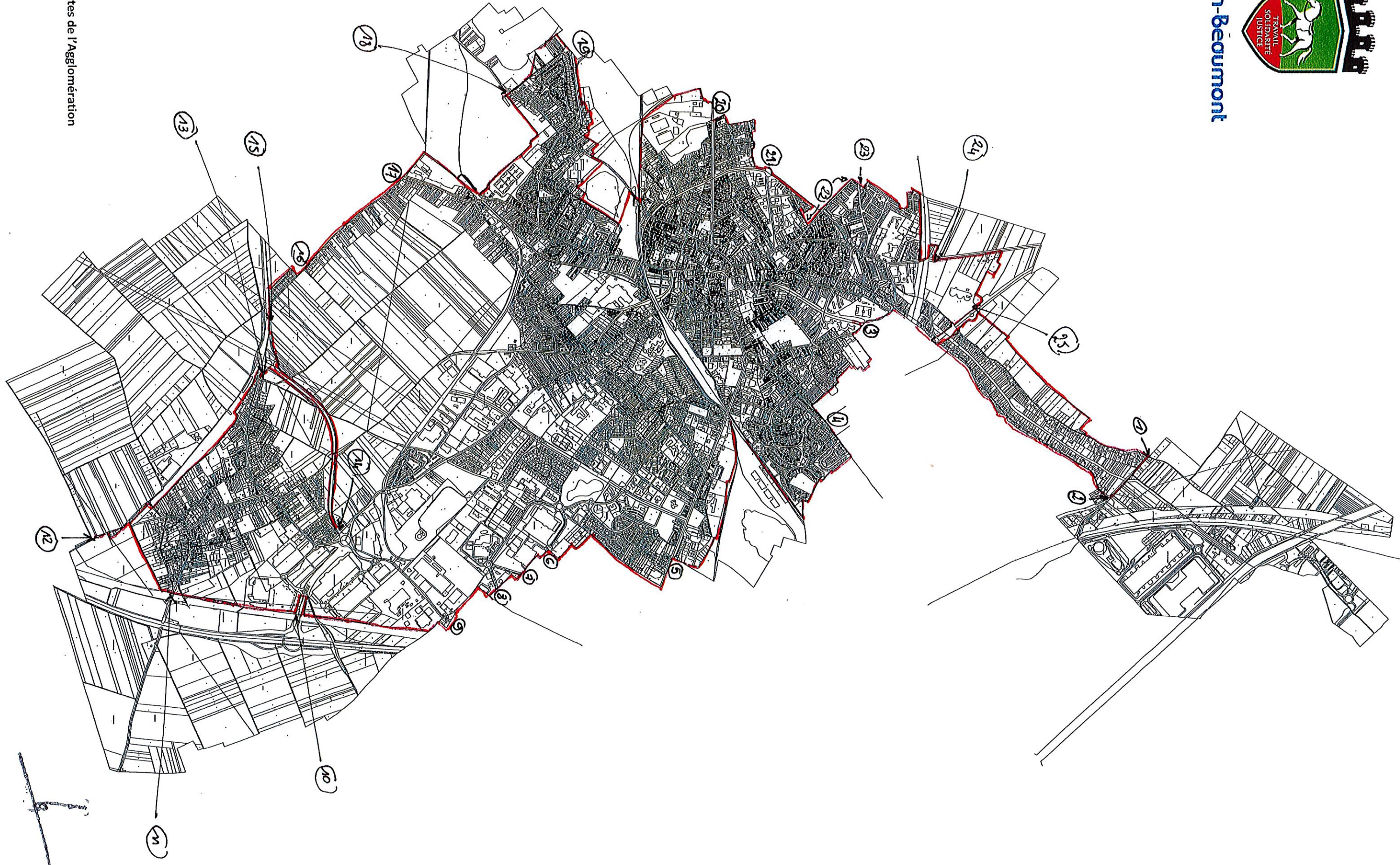




Henin-Beaumont



Limites de l'Agglomération



Hénin-Beaumont

République Française

Département du Pas de Calais

Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le

SLO

ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR

Arrondissement de Lens

COMMUNE D'HENIN BEAUMONT
ARRETE MUNICIPAL PORTANT MODIFICATION DES LIMITES DE L'AGGLOMERATION
D'HENIN-BEAUMONT

Le Maire de la Commune d'Hénin-Beaumont,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-4,

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-1 et suivants, R. 411-2, R. 411-8 et R. 411-25,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – livre I – 5^e partie – signalisation d'indication,

Considérant que la zone agglomérée située le long des routes départementales et voiries communales s'est étendue ;

ARRETE N° 2019 - 504

ARTICLE 1 : Toutes les dispositions définies par les arrêtés antérieurs, fixant les anciennes limites de l'agglomération d'Hénin-Beaumont sont abrogées.

ARTICLE 2 : Les limites de l'agglomération d'Hénin-Beaumont, au sens de l'article R. 110-2 du code de la route, sont fixées comme suit :

- **1 Chemin de Jérusalem :** l'entrée sera fixée sur la parcelle en vis-à-vis du panneau de sortie d'agglomération. La sortie sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée BZ 50.
- **2 Chemin de la Buisse :** l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée BZ 132 et la sortie sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée ZR 55.
- **3 Boulevard Willy Brandt :** l'entrée et la sortie d'agglomération seront fixées à environ 200 mètres du rond-point. Les panneaux seront installés en vis-à-vis.
- **4 Rue de Dourges :** l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle AM 850 et la sortie sera fixée à l'angle de la rue Jean Domagala à environ 35 mètres de l'extrémité avant gauche de la parcelle AN 162.
- **5 Boulevard Albert Schweitzer :** l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle AR 245 et la sortie sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée AR 153.
- **6 Boulevard de Konin :** l'entrée sera fixée à l'angle de la parcelle cadastrée AT 472 et la sortie à l'angle de la parcelle cadastrée AT 352.
- **7 Boulevard de Rufisque :** la sortie sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée AT 257, l'entrée sera fixée en vis-à-vis au droit de la limite de la parcelle cadastrée AT 352.
- **8 Avenue du Bord des Eaux :** l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée AT 373 et la sortie sera fixée, en vis-à-vis, au droit de la limite de la parcelle cadastrée AT 374,
- **9 Chemin de Noyelles :** l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée AT 141 et la sortie sera fixée, en vis-à-vis, au droit de la limite de la parcelle cadastrée AT 127,
- **10 Route Départementale 40 :** l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée ZB 490 et la sortie sera fixée, en vis-à-vis, au droit de la limite de la parcelle cadastrée ZK 151,
- **11 Rue de Douai :** l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée AD 553 et la sortie sera fixée au droit de limite de la parcelle cadastrée BX 35.

- **12 Route Départementale n° 39** : l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée ZM 55 en vis-à-vis de la sortie qui sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée ZN 84.
- **13 Boulevard Louis Scrève** : l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée BV 123 et la sortie sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée ZI 98, en vis-à-vis.
- **14 Route Départementale n° 40** : l'entrée sera fixée à 150 mètres au droit de la limite de la parcelle cadastrée AC 108, la sortie sera fixée en vis-à-vis, au droit de la limite de la parcelle cadastrée AC 301.
- **15 Rue La Fontaine** : l'entrée sera fixée à 150 mètres au droit de la limite de la parcelle cadastrée ZI 322 et la sortie sera fixée, en vis-à-vis, au droit de la limite de la parcelle cadastrée ZI 327.
- **16 Rue La Fontaine** : l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée ZI 293.
- **17 Rue Gustave Delory – Route Départementale n° 919** : l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée AY 317 (à environ 5 mètres de l'angle de la voie) et la sortie sera fixée, en vis-à-vis, au droit de la limite de la parcelle cadastrée AY 338.
- **18 Boulevard des Frères Leterme** : l'entrée sera fixée à 50 mètres du bord de la parcelle cadastrée AZ 28 et la sortie sera fixée, en vis-à-vis, au droit de la limite de la parcelle cadastrée AZ 5.
- **19 Boulevard des Frères Delrue** : l'entrée sera fixée sur le terre-plein face à la parcelle cadastrée BC 461 et la sortie au droit de la limite de la parcelle cadastrée BC 409.
- **20 Boulevard Salvador Allende** : l'entrée sera fixée à 5 mètres de la limite séparative de la parcelle cadastrée BI 7, et la sortie sera fixée face à la parcelle cadastrée BK 902, en limite de commune.
- **21 Boulevard Jean Moulin** : l'entrée et la sortie seront fixées en limite de commune.
- **22 Rue d'Harnes** : l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée BK 950 et la sortie sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée BN 424, en limite de commune.
- **23 Boulevard des Nations** : l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée BN 425 et la sortie sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée BN 201.
- **24 Rue du Docteur Laennec** : l'entrée sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée ZR 14 et la sortie sera fixée au droit de la limite de la parcelle cadastrée ZR 174.
- **25 Accès Polyclinique** : l'entrée sera fixée entre l'intersection du rond-point et l'accès à la Polyclinique et la sortie sera fixée à l'angle entre le rond-point et l'accès en direction de Hénin-Beaumont centre.

ARTICLE 3 : la signalisation réglementaire, conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle – livre I – 5^{ème} partie – signalisation d'indication – sera mise en place à la charge de la commune.

ARTICLE 4 : les dispositions définies par l'article 1^{er} du présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dans la commune d'Hénin-Beaumont.

ARTICLE 6 : Conformément à l'article R. 421-1 et suivant du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 7 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 8 :


- Monsieur le Maire de la commune d'Hénin-Beaumont, Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hénin-Beaumont, le 05/03/2019

 Le Maire
Steeve BRIOIS

Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le 
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLI

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 -fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgif.finances.gouv.fr

Section : BZ
Feuille : 000 BZ 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

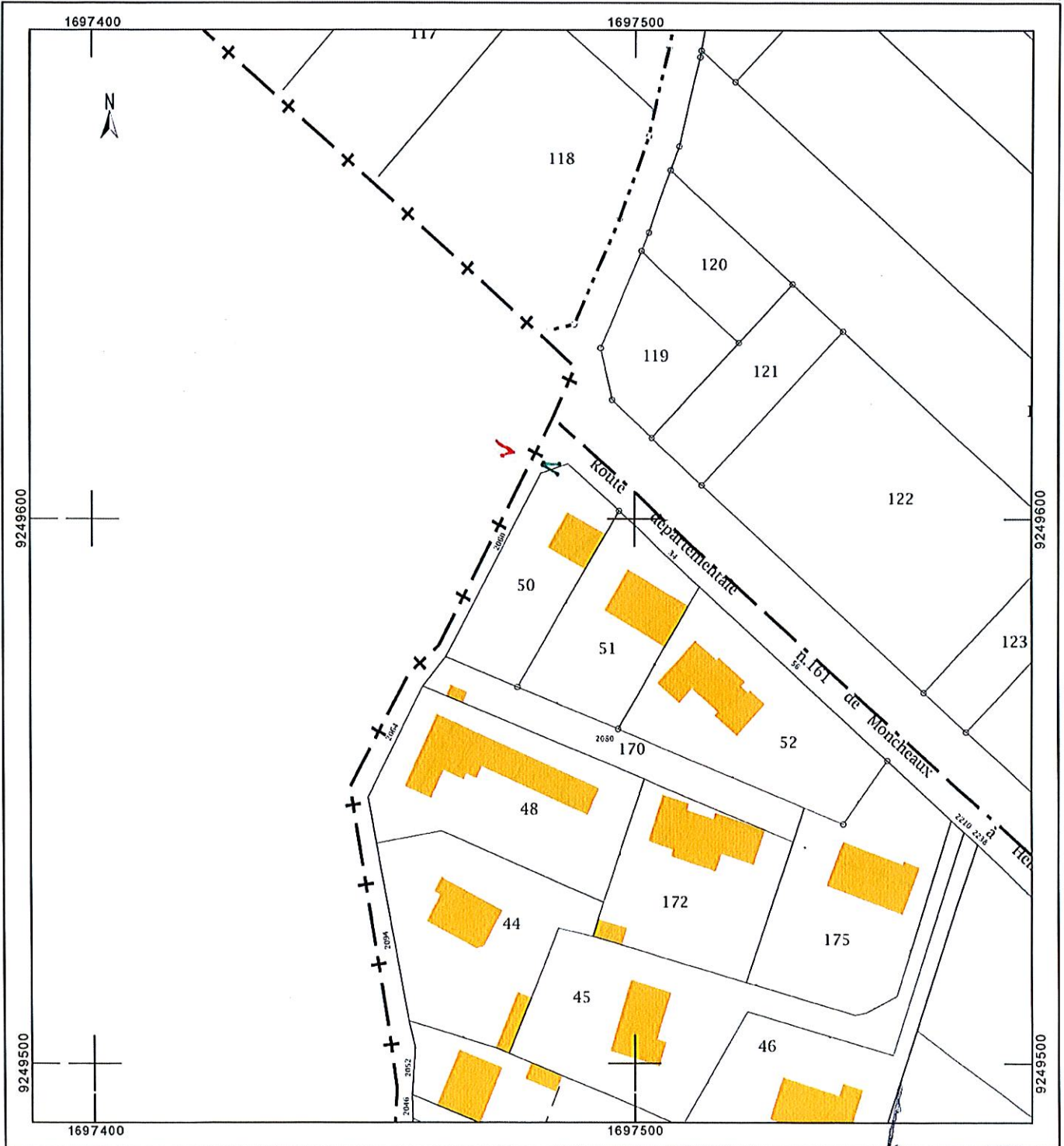
Date d'édition : 01/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

①



Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : ZP
Feuille : 000 ZP 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 01/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLI

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

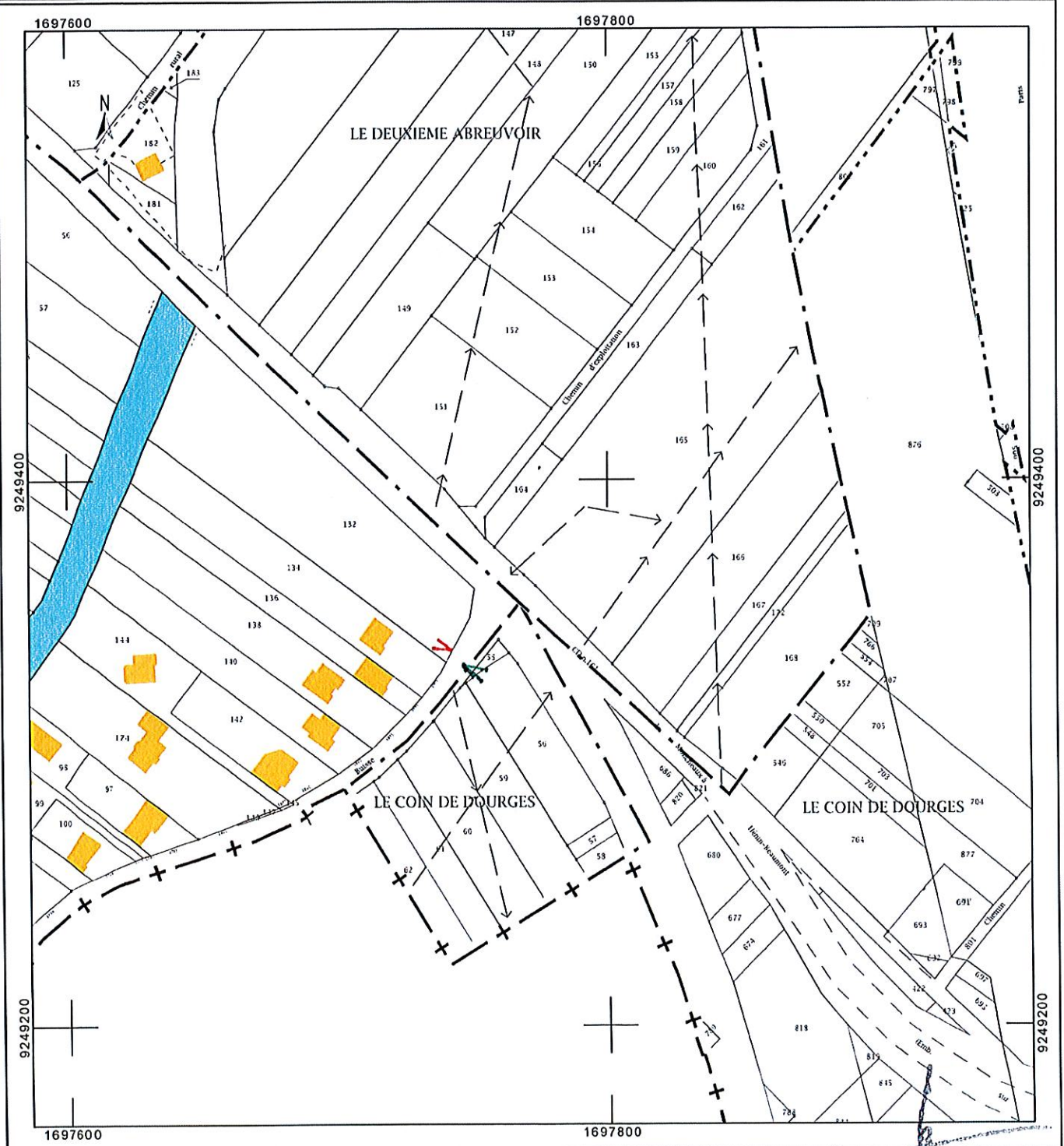
2

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216204271-20190305-AM-2019-504-AR

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le 21/03/2019
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : AM
Feuille : 000 AM 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

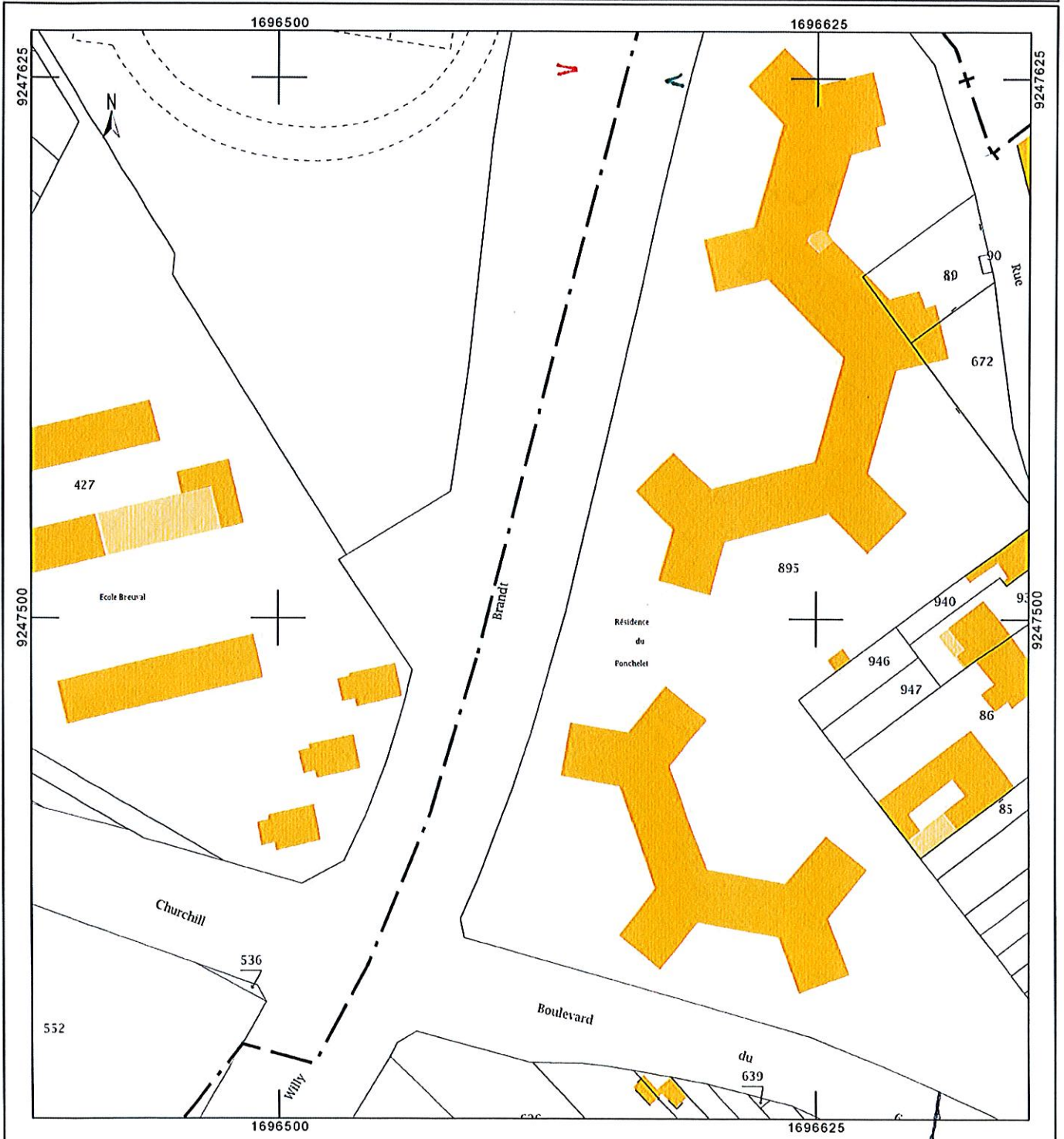
Sortie d'agglomération 

3

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr


Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le 
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : AM
Feuille : 000 AM 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

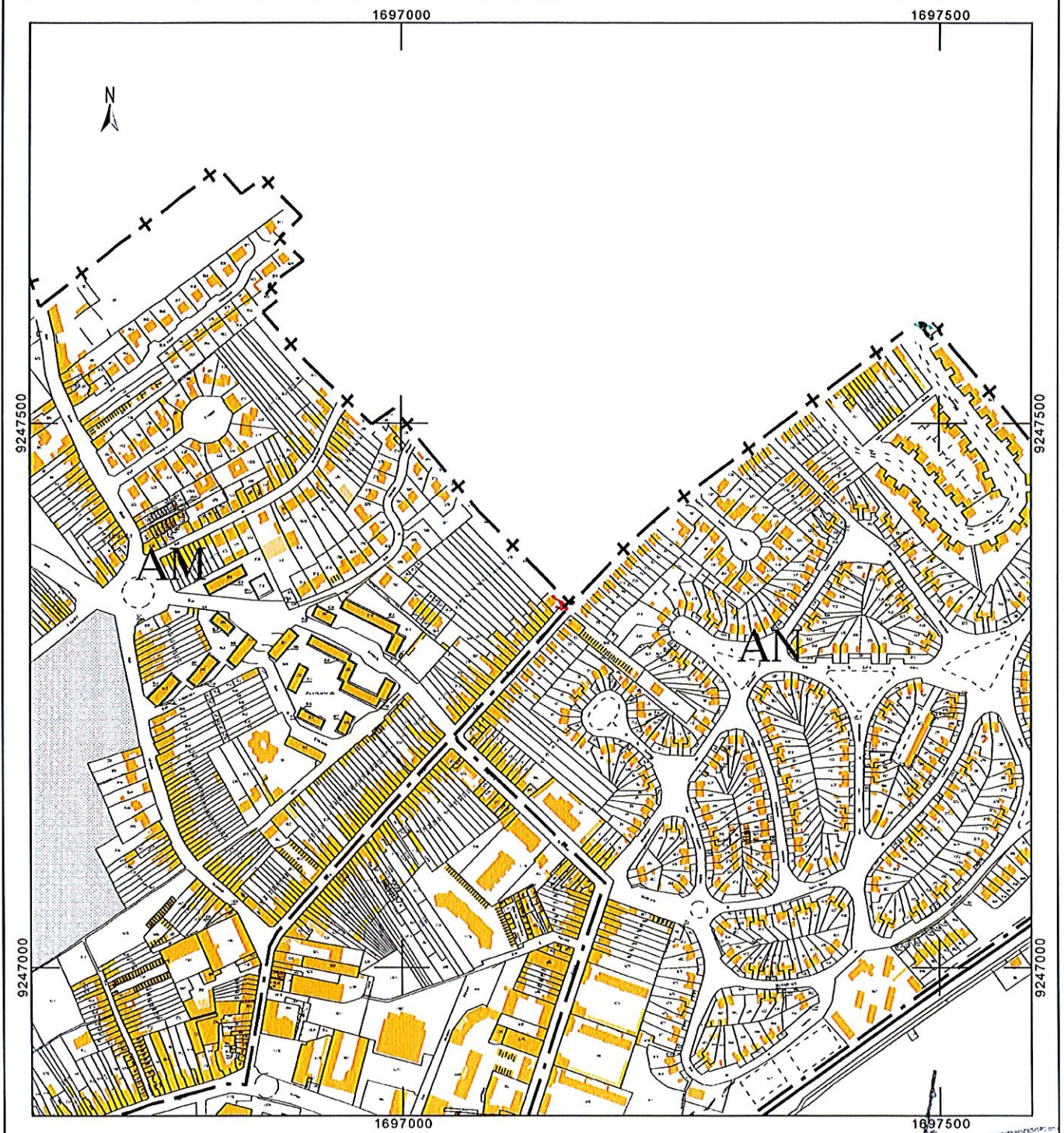
Sortie d'agglomération 

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

④



Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le 05/03/2019
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216204271-20190305-AM-2019-504-AR

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : AR
Feuille : 000 AR 01


Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

5

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
plgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr


Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le  Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216204271-20190305-AM-2019_504-AR

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : AT
Feuille : 000 AT 01


Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

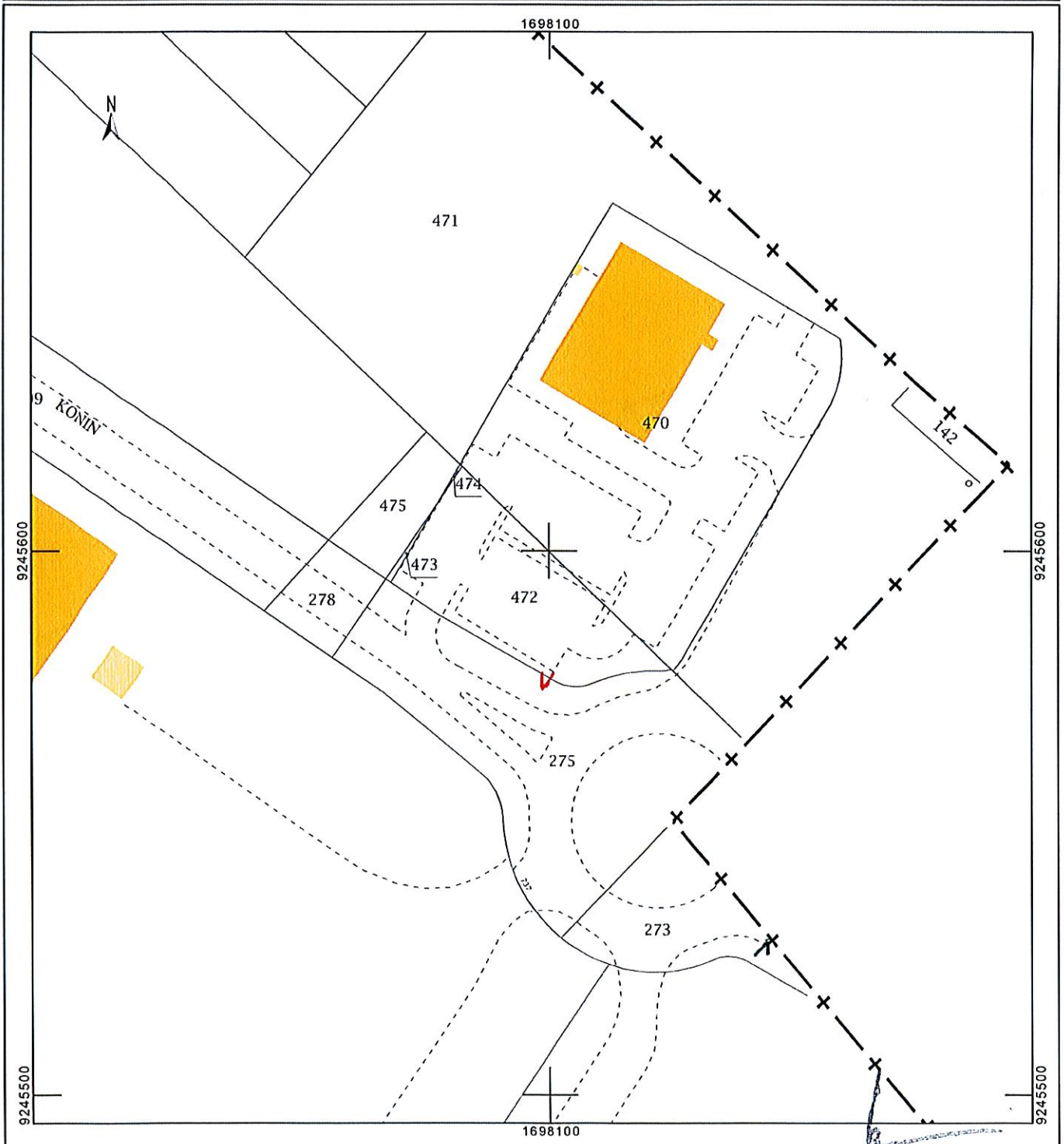
Sortie d'agglomération 

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

⑥



Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le 05/03/2019
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216204271-20190305-AM-2019_504-AR

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : AT
Feuille : 000 AT 01


Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

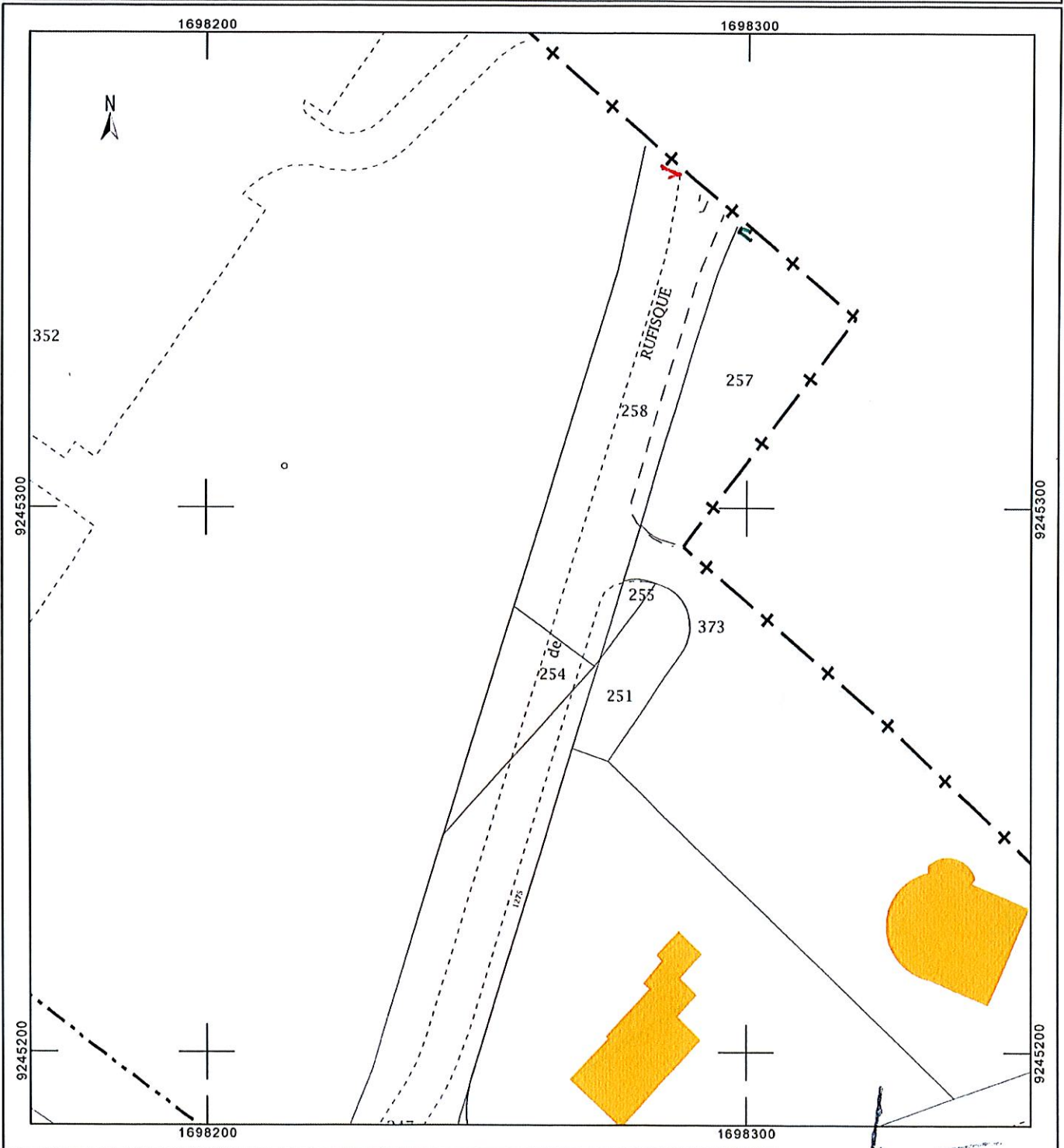
Sortie d'agglomération 

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
plgc.620.bethune@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

7



Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le 05/03/2019
ID : 062-216204271-20190305-AM-2019_504-AR

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : AT
Feuille : 000 AT 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

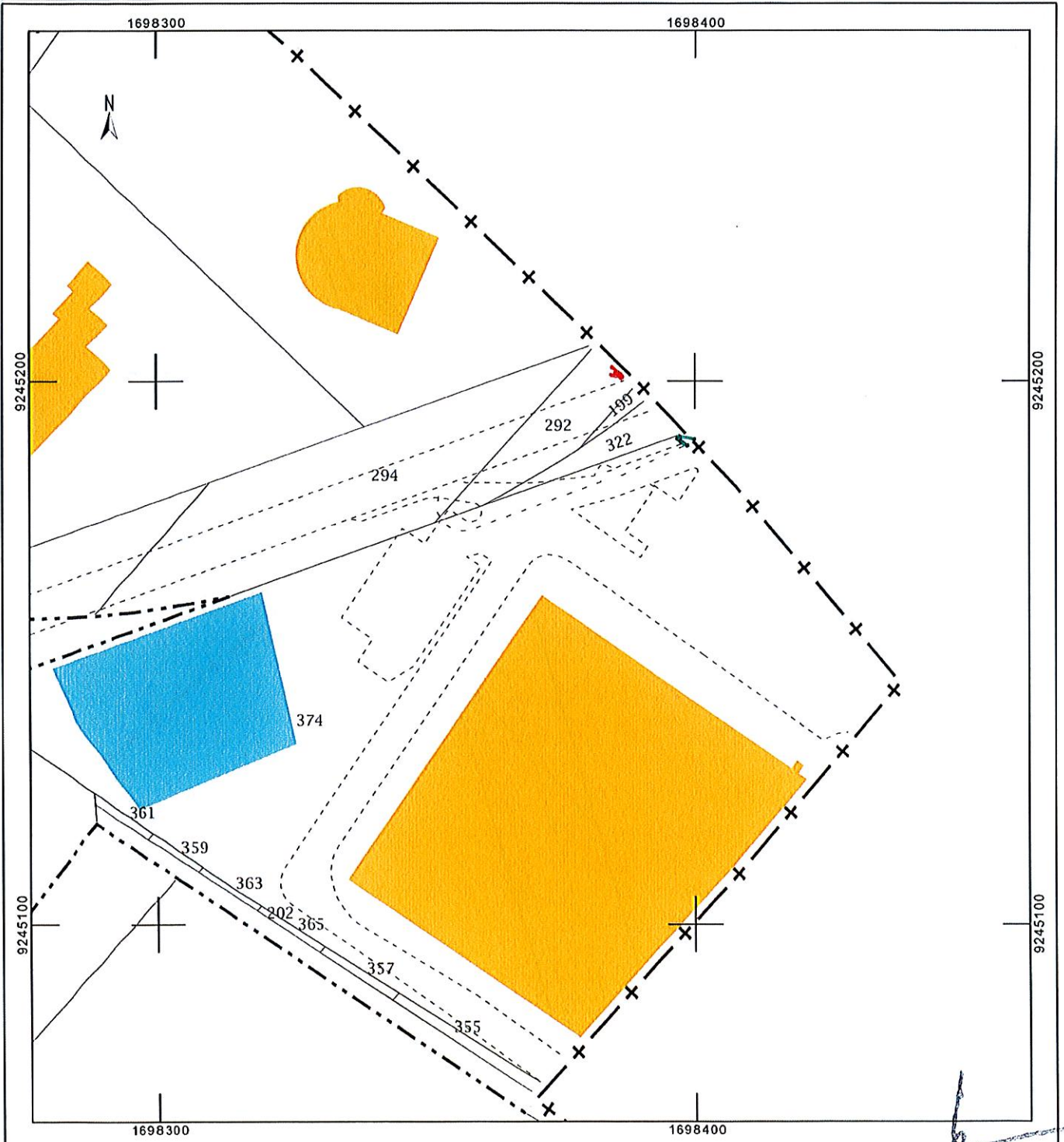
Sortie d'agglomération 

8

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le 05/03/2019
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : AT
Feuille : 000 AT 01


Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

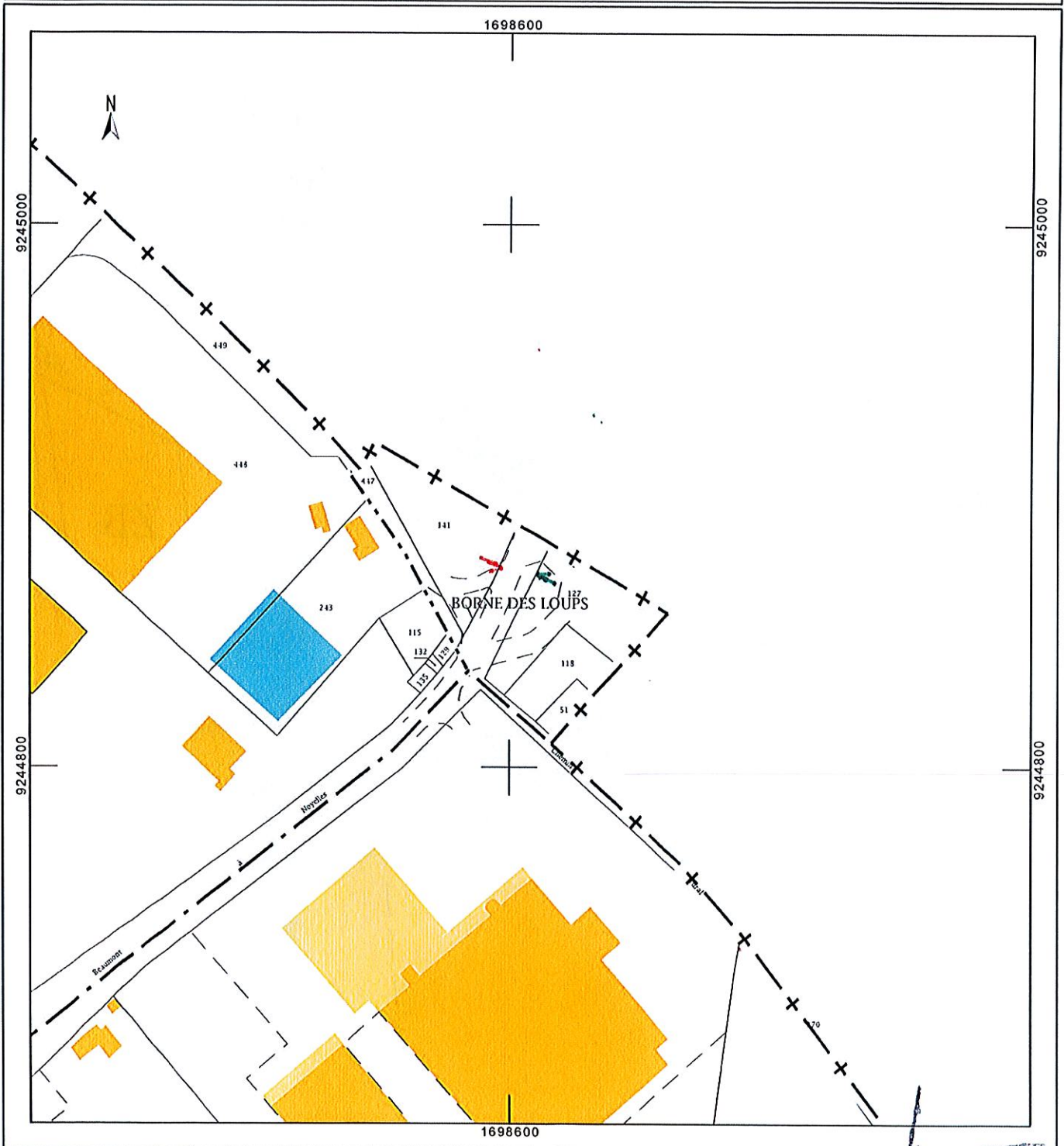
Sortie d'agglomération 

9

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le 05/03/2019

ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR

Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer

62407

62407 BETHUNE CEDEX

tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74

plgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : ZB
Feuille : 000 ZB 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

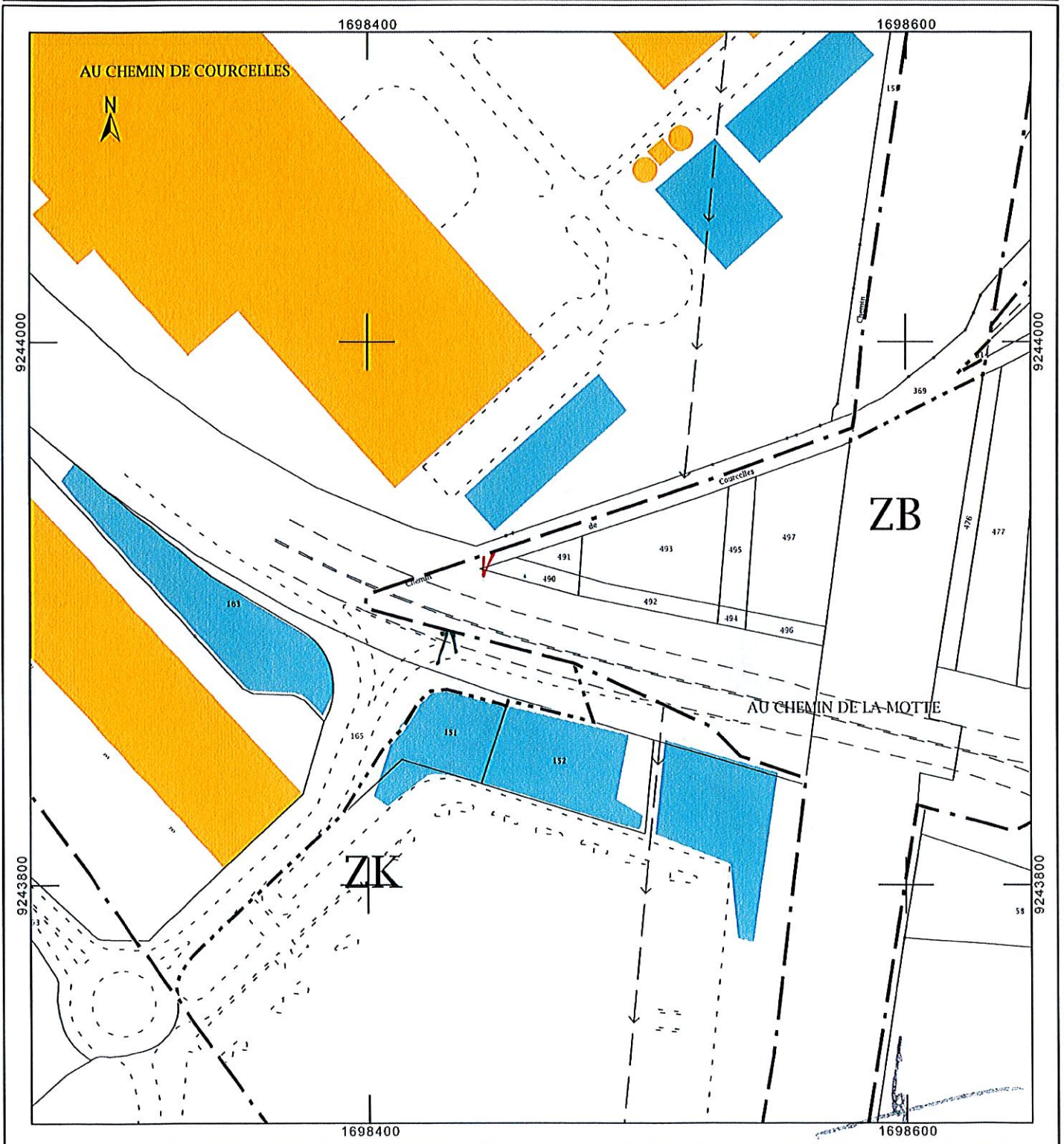
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

10



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019
Ce plan visuel sur cet extrait est géré
par le centre des impôts de

BETHUNE
ID : 062-216204271-20190305-AM 2019_504-AR

Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
plgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Section : AD
Feuille : 000 AD 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

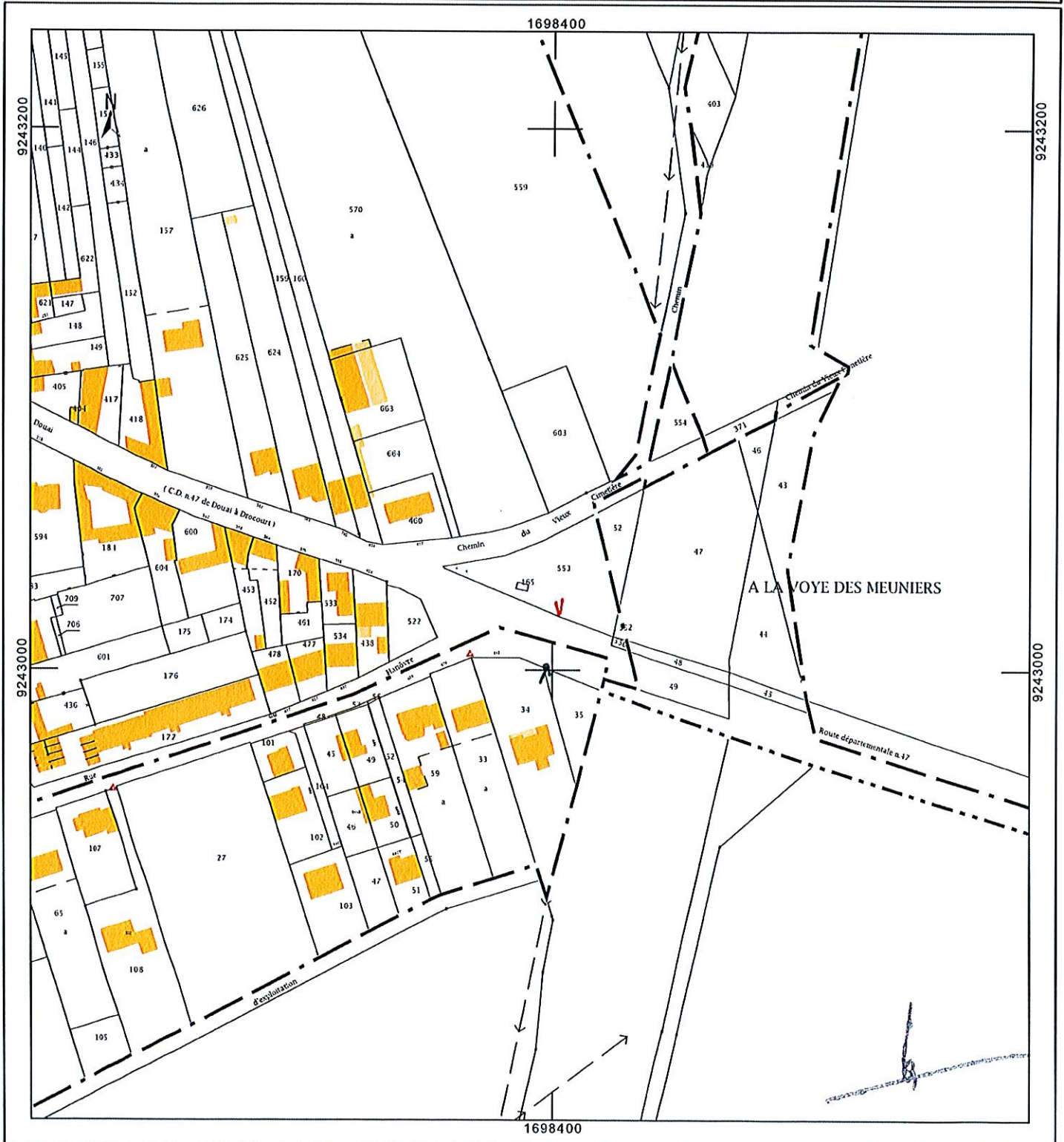
Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 



Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

12

Section : ZM
Feuille : 000 ZM 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

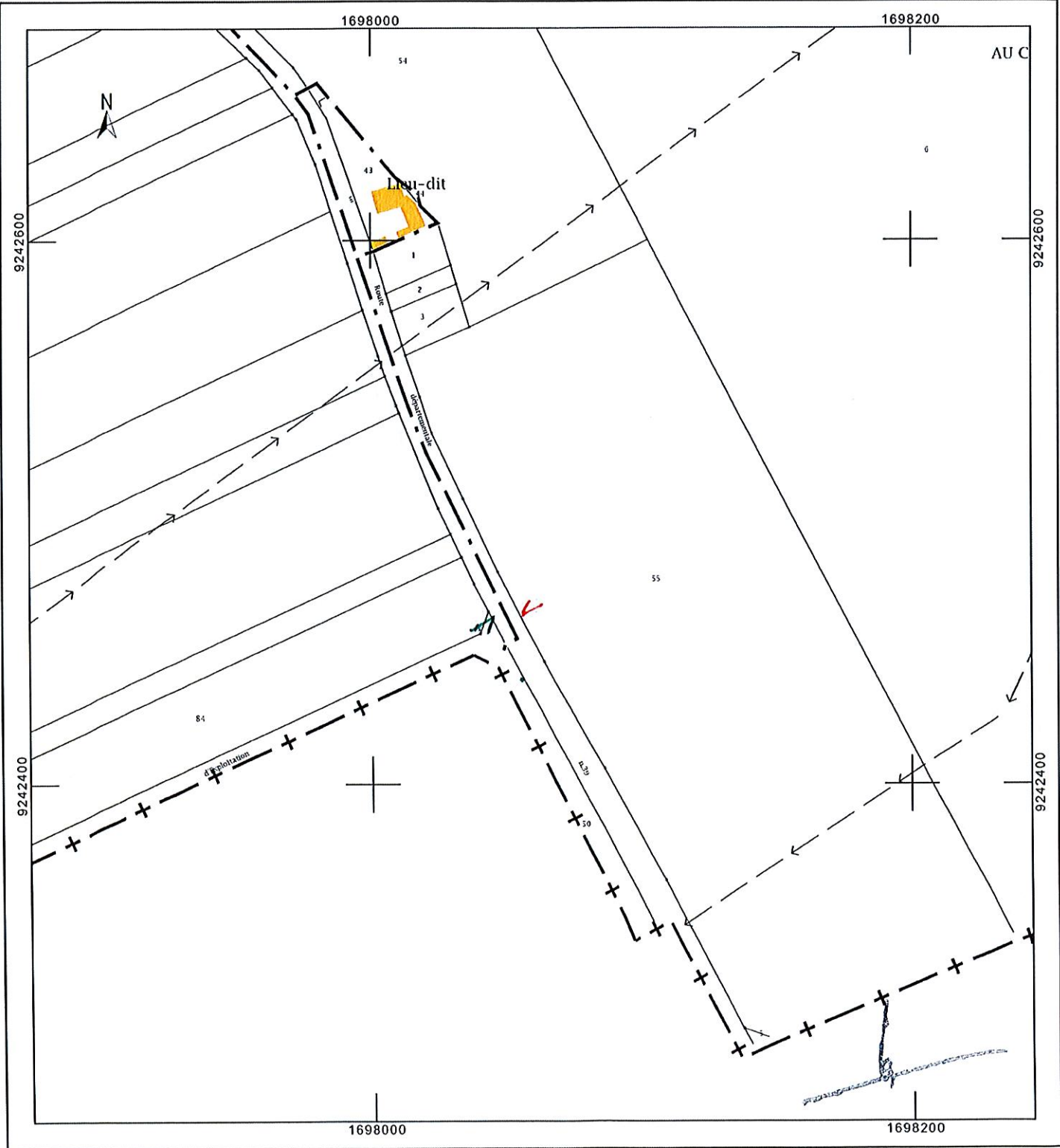
Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019 et extrait est géré
par le centre des ir  :
Affiché le BETHUNE
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 -fax 03 21 63 10 74
plgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

13

Section : ZI
Feuille : 000 ZI 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Envoyé en préfecture le 05/03/2019

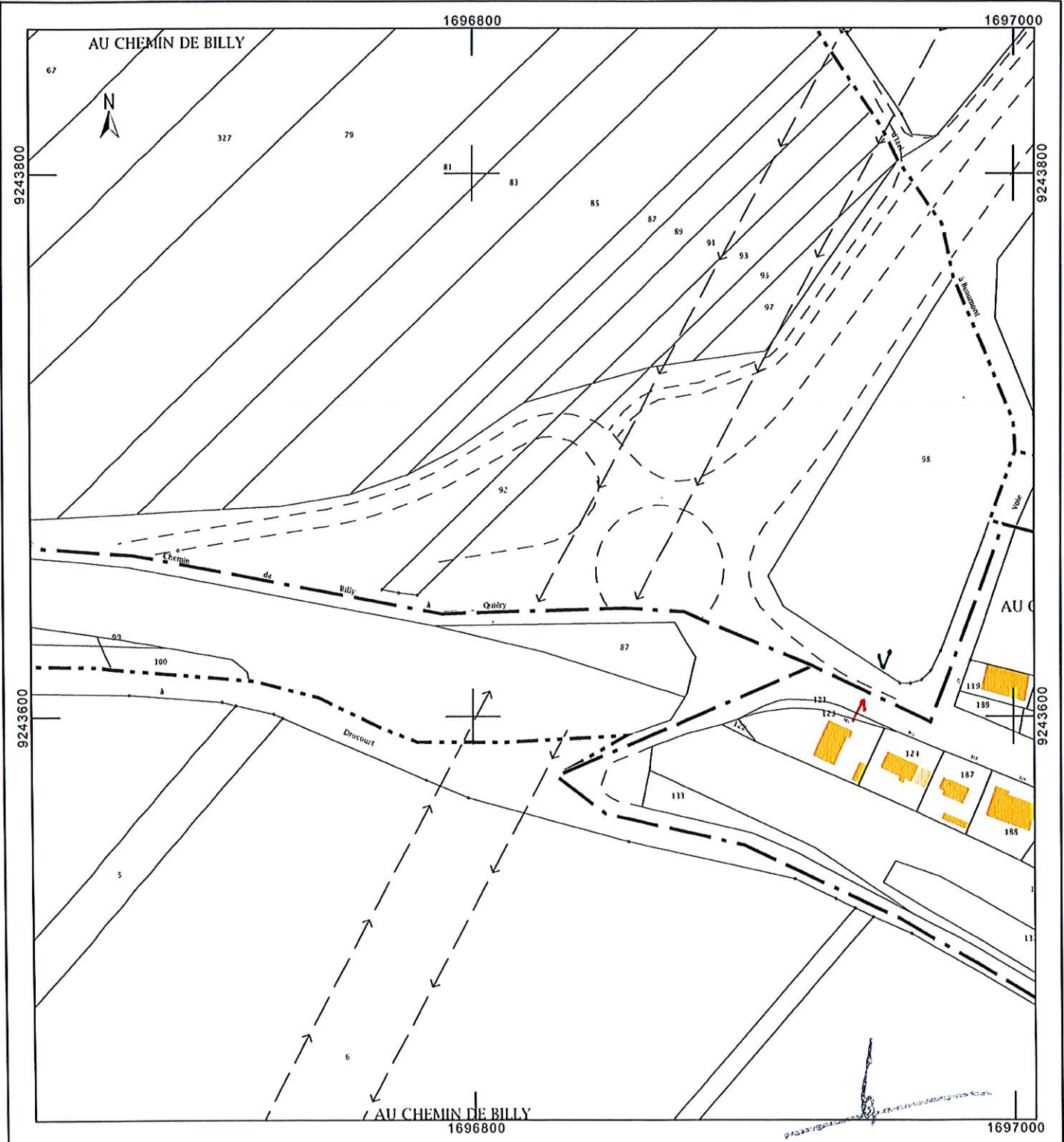
Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le 05/03/2019

ID : 062-216204274-20190305-AM_2019_504-AR
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 -fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

Affiché le  Le plan visualisé sur par le centre des impôts foncier suivant :
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

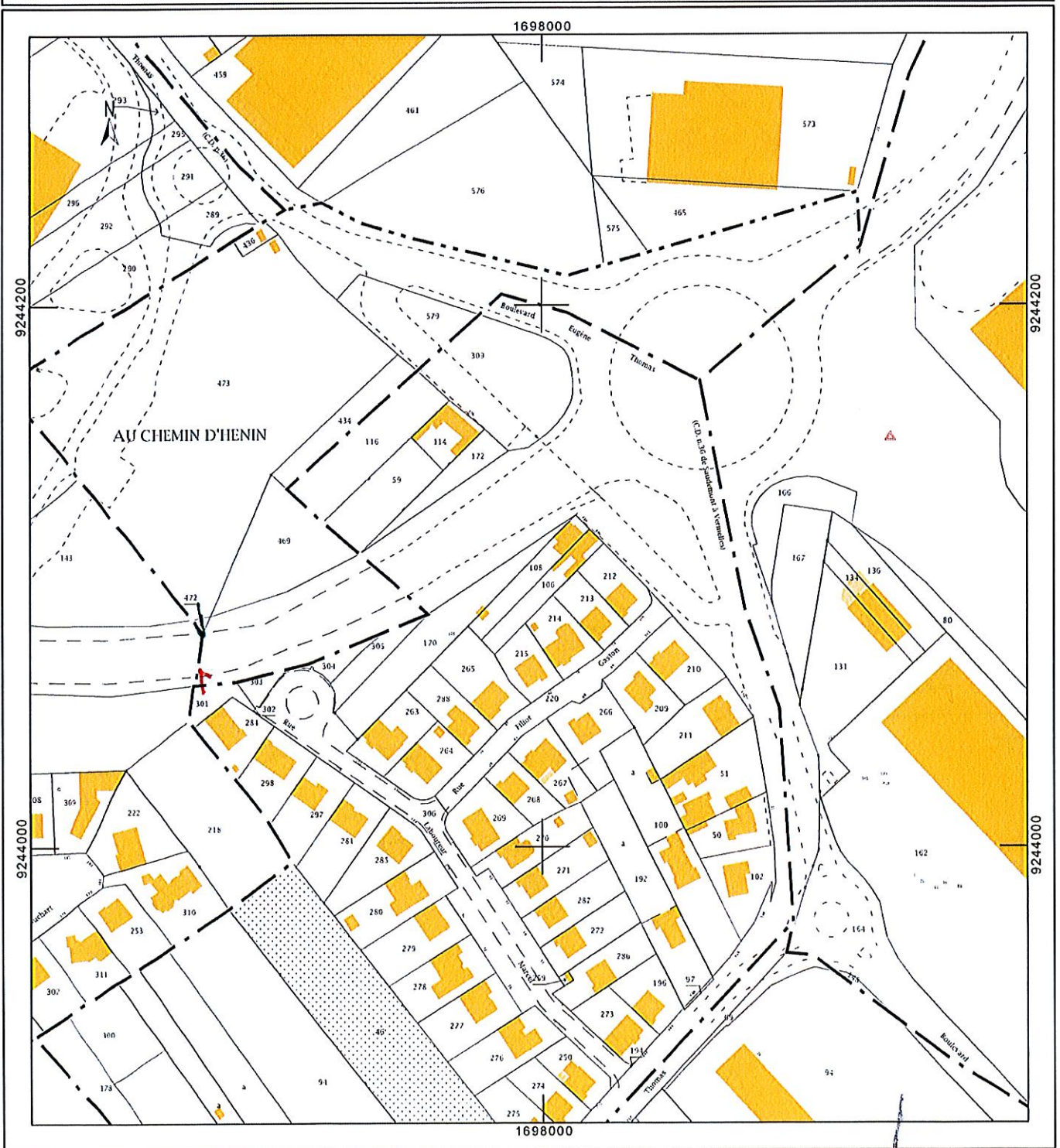
Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 



Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : ZI
Feuille : 000 ZI 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL


Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

15

Envoyé en préfecture le 05/03/2019

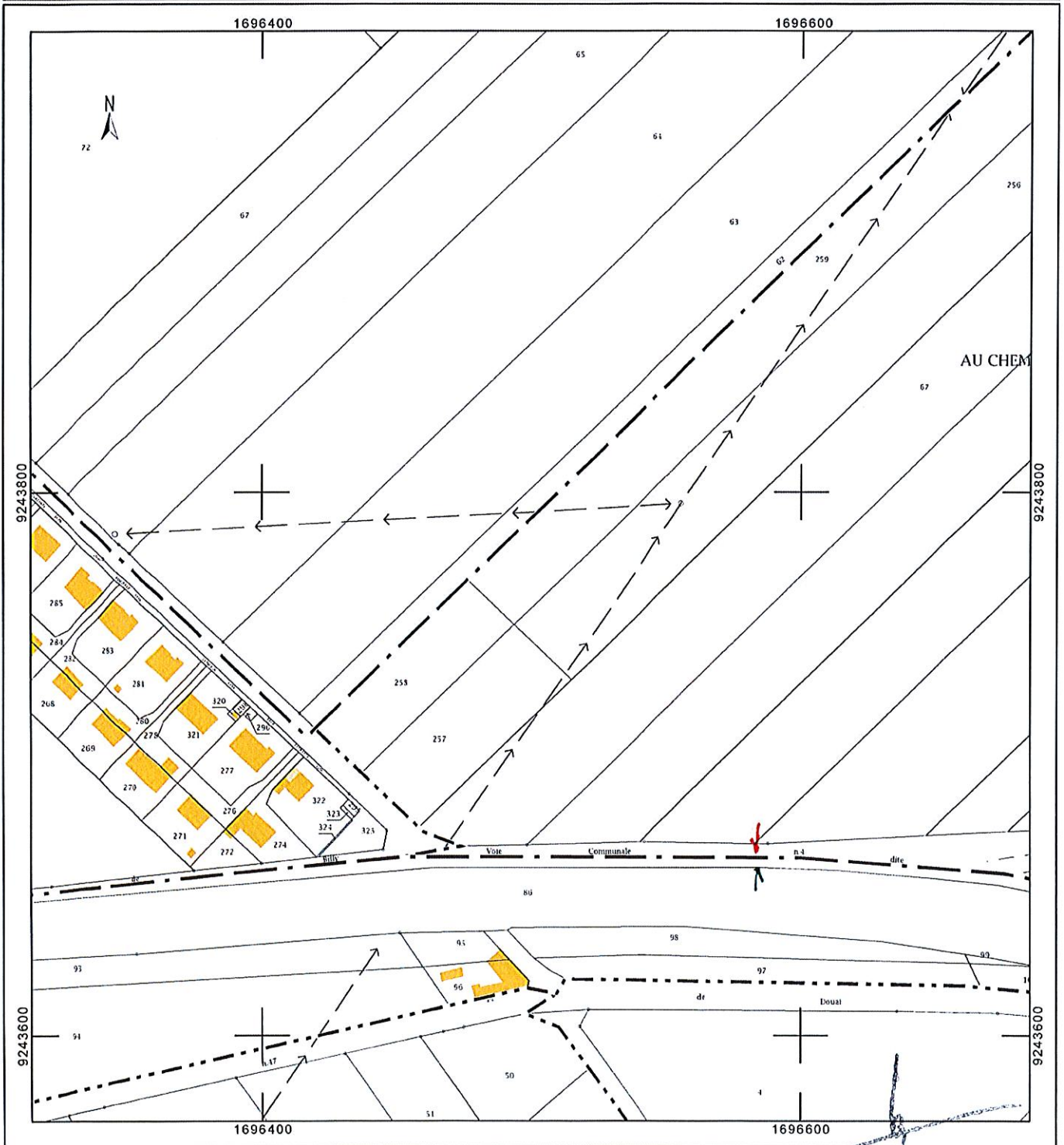
Reçu en préfecture le 05/03/2019

Le plan visualisé sur 
par le centre des impôts foncier suivant :
Affiche le 16204271-20190305-AM_2019_504-AR
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR

(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 -fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019
Le plan visé par le centre des impôts fonciers est géré par le centre des impôts fonciers de Bethune

Affiché le

ID : 062-216204274-20190305-AM-2019-0504-AR
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
plgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr


Section : ZI
Feuille : 000 ZI 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

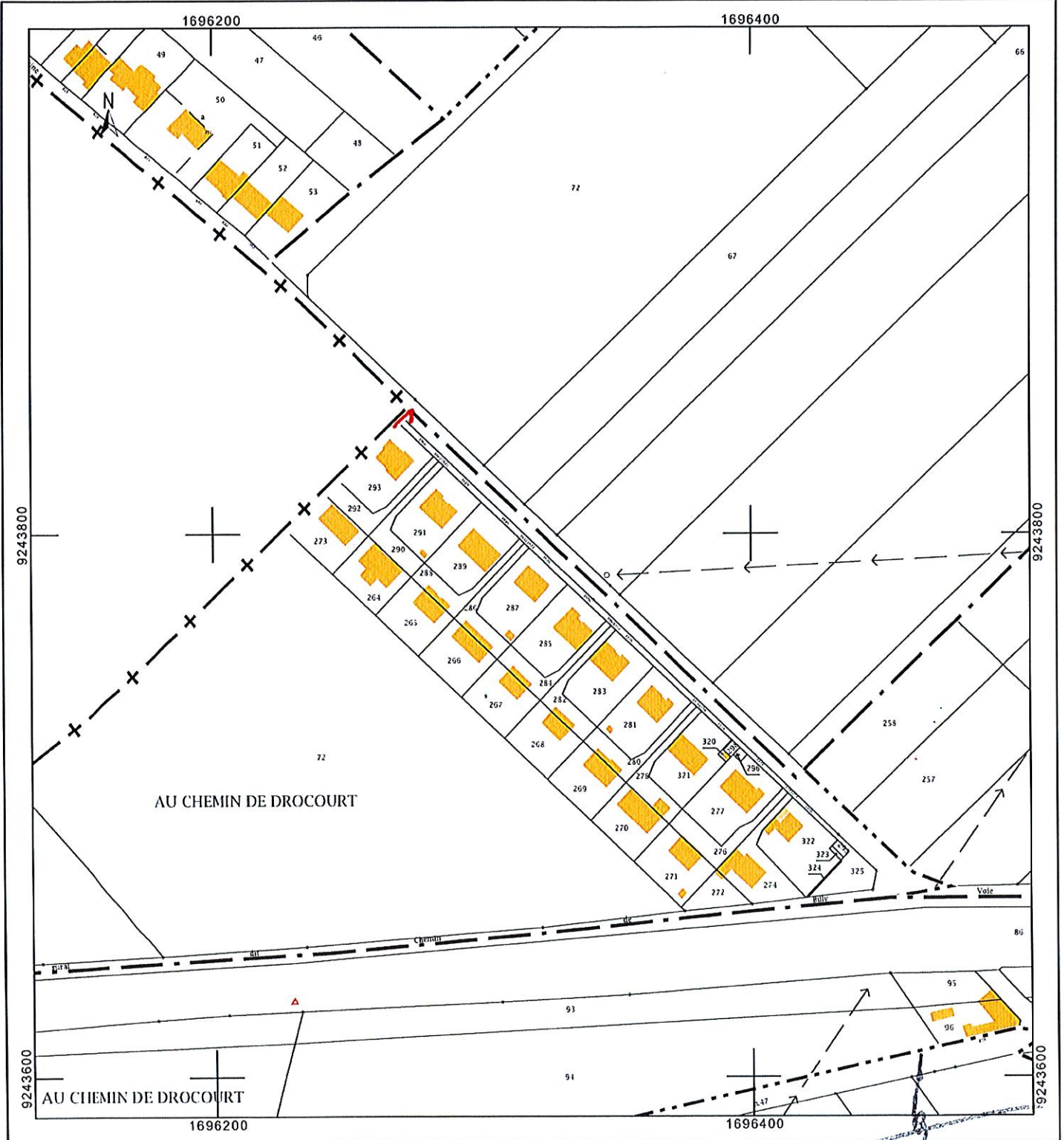
16

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
BETHUNE
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_604-AR
Cadastrale, 83, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
plgc.620.bethune@dgfi.finances.gouv.fr

Section : AY
Feuille : 000 AY 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

17

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 -fax 03 21 63 10 74
plgc.620.bethune@dgif.finances.gouv.fr

Section : AZ
Feuille : 000 AZ 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

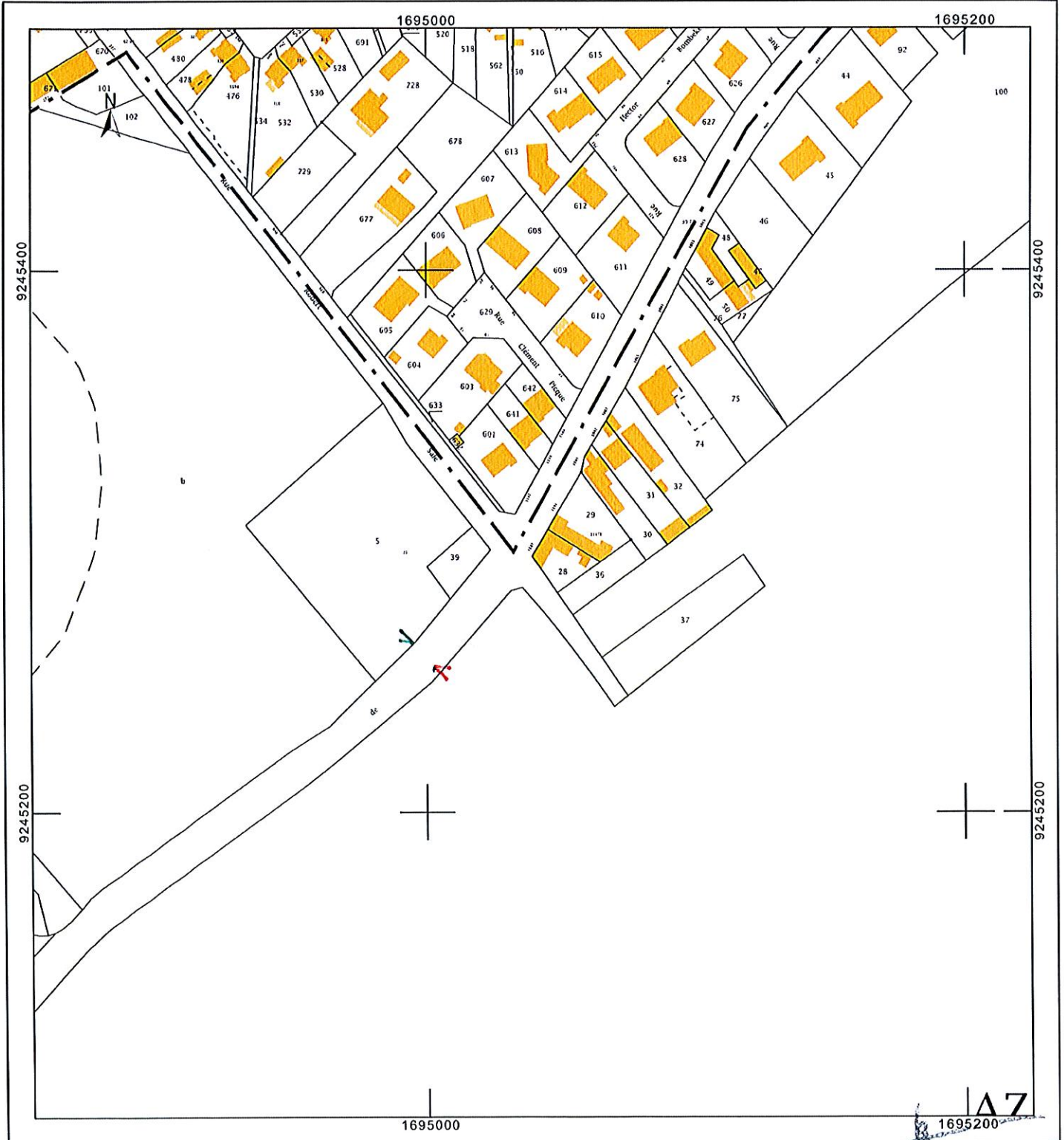
18

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le 05/03/2019
ID : 062-216204271-20190305-AM-2019-504-AR
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgif.finances.gouv.fr

Section : BC
Feuille : 000 BC 01

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

19

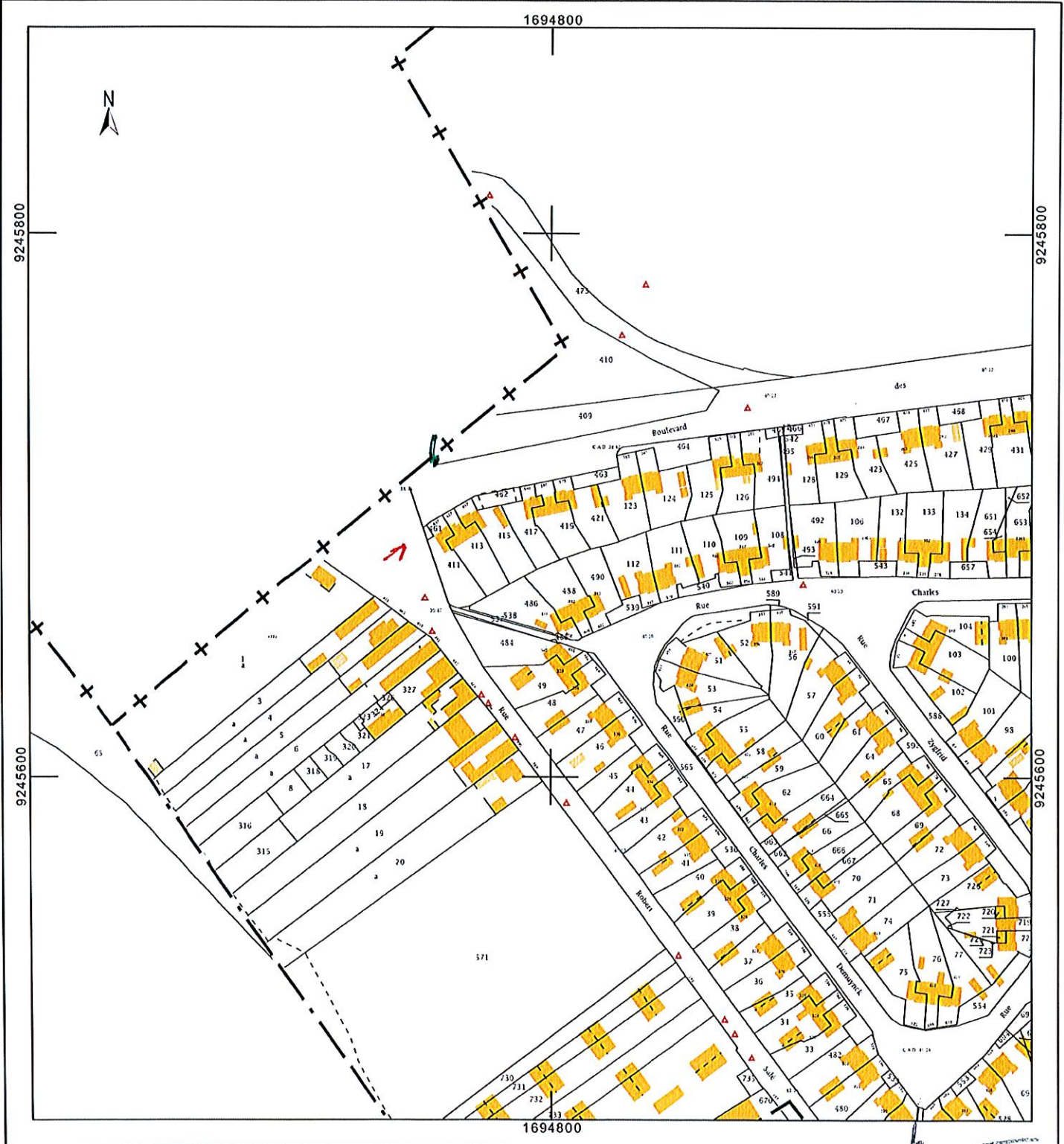
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le 05/03/2019
ID : 062-216204271-20190305-AM-2019-504-AR
Cadastral (05, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
pgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Section : BI
Feuille : 000 BI 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

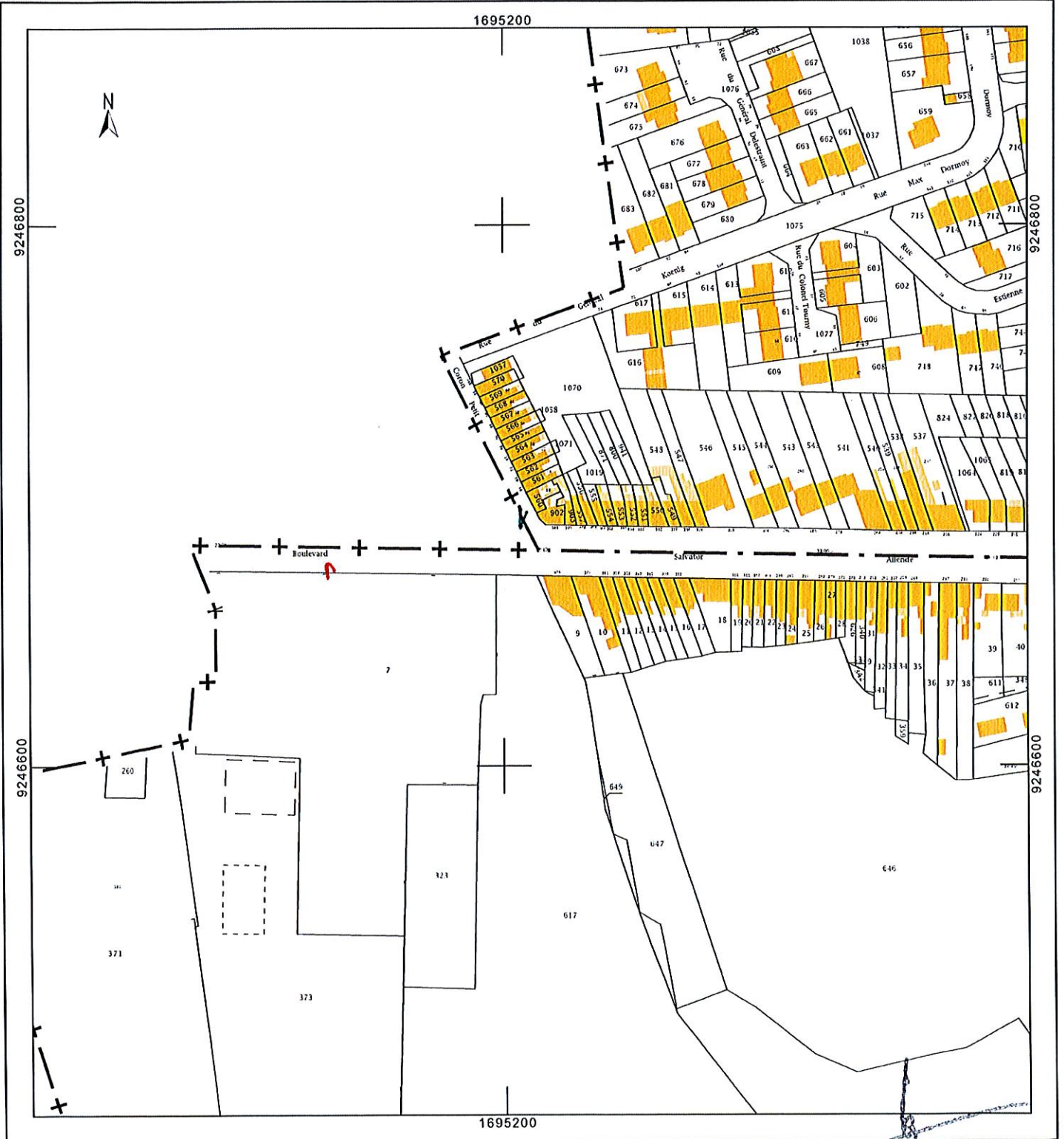
Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

20

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : BK
Feuille : 000 BK 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

21

Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019
par le centre des impôts fonciers suivant :

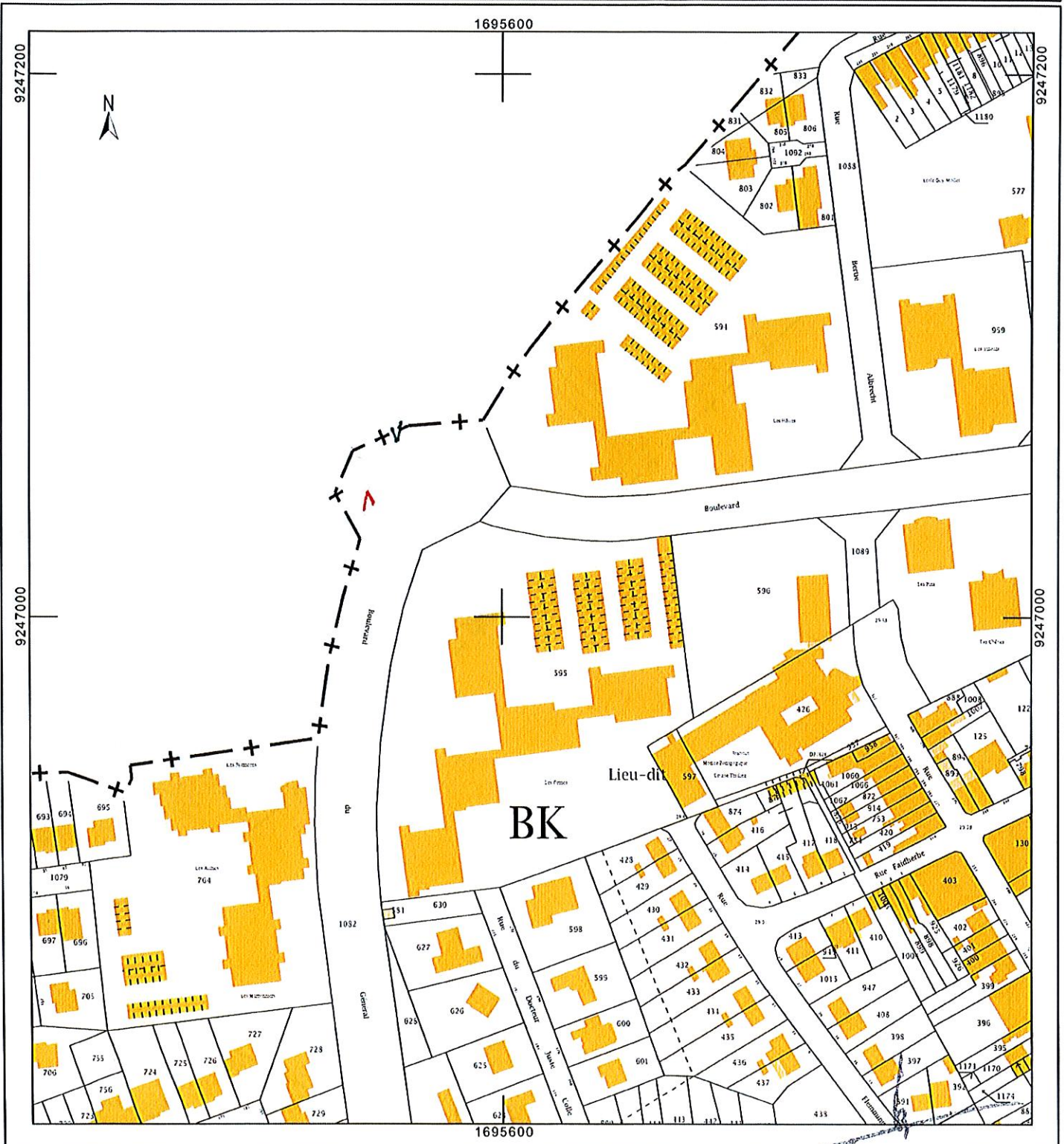
Affiché le BETHUNE

ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR

Cadastrale 83, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR
Cadastrale 753, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
plgc.620.bethune@dgifp.finances.gouv.fr

Section : BN
Feuille : 000 BN 01

Entrée d'agglomération 

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Sortie d'agglomération 

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

22

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : BN
Feuille : 000 BN 01


Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

23

Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019

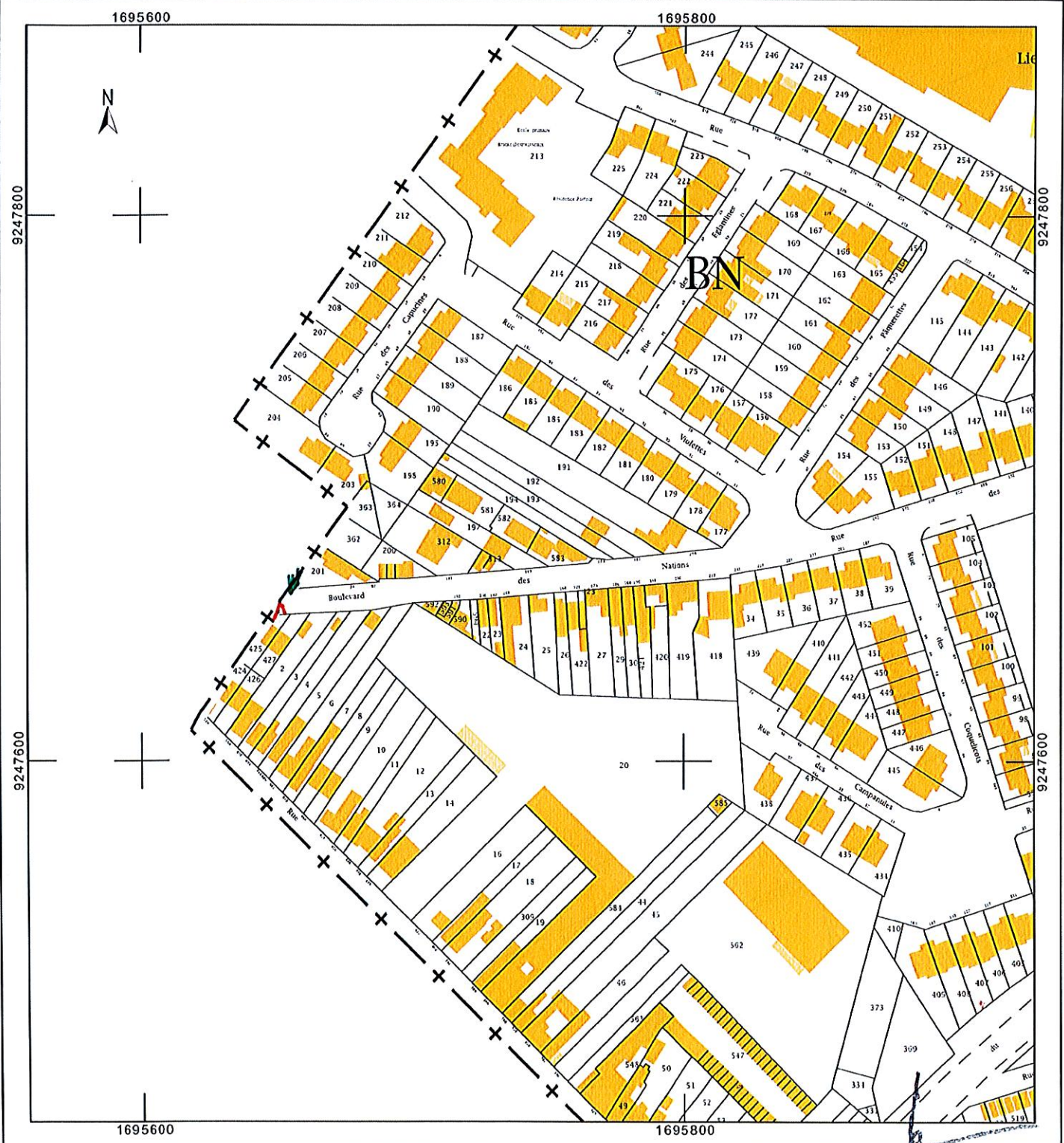
Affiché le 05/03/2019

BETHUNE

ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le 05/03/2019
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impositions foncières suivant :
BETHUNE
(Département de Topographie et de Gestion Cadastre) 65, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgifp.finances.gouv.fr


Section : ZR
Feuille : 000 ZR 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

24

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : ZR
Feuille : 000 ZR 01


Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 04/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Entrée d'agglomération 

Sortie d'agglomération 

25

Envoyé en préfecture le 05/03/2019

Reçu en préfecture le 05/03/2019 et extrait est géré
par le centre des informations cadastrales de
BETHUNE

Affiché le
ID : 062-216204271-20190305-AM_2019_504-AR
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
plgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

